



## les jardins de la Dame du Lac

[lesjardinsdeladamedulac@lavache.com](mailto:lesjardinsdeladamedulac@lavache.com)

HORTICULTURE, ARBORICULTURE,  
les Gueniffets, 58230 St Agnan

<https://www.lesjardinsdeladamedulac.fr>

06 89 75 28 50

[lesjardinsdeladamedulac@lavache.com](mailto:lesjardinsdeladamedulac@lavache.com)



PARC NATUREL RÉGIONAL  
DU MORVAN

### Liste des végétaux disponibles saison automne/hiver 2023/2024

Noisetiers		
rouge	20,00 €	
vert	20,00 €	
Haie mellifère et comestibles	RN	Conteneur
Cornus mas	8,00 €	15 €
Pyrus Pyrastrer	8,00 €	
Amélanhier	8,00 €	15 €
Malus Sylvestris	8,00 €	
Fusain	8,00 €	15 €
prunus spinosa (prunellier)	épuisé	
Crateagus (aubépine)	épuisé	
Acer Champêtre	8,00 €	
Sureau	épuisé	
Argousier		épuisé
Camerisier (baie de mai)		épuisé

Arbustes ornementaux	Taille conteneur	Prix
Clématite bleue	C.50/60	23,00 €
Glycine de Chine	C. 80/100	45,00 €
Seringuat	C.50/60	18,50 €
Budleïa violet foncé	C.40/60	20,50 €
Genêt à fleurs rouges	C.40/60	épuisé
Calycanthus	C.40/60	épuisé
Spirée bleue	C.40/60	25,00 €
Tamaris	C. 60/80	19,00 €
Olivier de bohème	C. 60/80	25,00 €
Cotinus	C.40/60	25,00 €
Baguenaudier	C.40/60	21,50 €
Epine vinette Berberis thunbergii pou	C.100/125	82,50 €
Pyracantha coccinea red star	C.50/60	34,50 €
Leycesteria(arbre à faisants)	C.40/60	24,00 €

ar nos soins suppose la recherche du meilleur emplacement disponible et concerté pour chaque arbre et chaque variété.  
 Nous déclinons toute responsabilité en cas d'échec à la reprise dû : aux aléas météorologiques, la sécheresse hydrique et/ou hydrologique ; un arrosage insuffisant ; la prédation des animaux domestiques ou sauvages ; les pathologies ; le phénomène de folletage .  
 Les arbres sont transplantables après défeuillée ; et quand la pousse annuelle de la greffe en tête est suffisamment développée. Un fruitier qui ne répondrait pas à ce prérequis, pourrait être remplacé par une autre variété éligible à subvention du Conseil Régional et à qualité égale.  
 Clause de réserve de propriété : article 2371 du Code civil. Notre pépinière demeure propriétaire des fournitures tant que l'acquéreur n'a pas versé l'intégralité du prix attendu. La clause demeure effective jusqu'à apurement total du paiement du bien.